

UNE HISTOIRE DU MOYEN-ORIENT (1876-1980)

En couverture de ce livre « Daniel Street », photographiée par Alexandre Foatelli, est localisée dans le marché arabe au cœur de la vieille ville de Jérusalem. Elle peut être vue comme une allégorie du Moyen-Orient : les panneaux indicateurs situés dans la partie supérieure sont rédigés en arabe, en hébreu et caractères latins afin d'être compris par des personnes de cultures différentes qui habitent dans la même ville sans forcément se comprendre. Cette cohabitation se poursuit sur la longue durée, tandis que la modernité a fait irruption et a transformé la vie quotidienne en déstabilisant l'environnement politique et social : les câbles électriques passés au plafond pendent dans un enchevêtrement désordonné, signe d'une modernisation inachevée dans un contexte historique ancien. Pas de femme ; un Juif religieux remonte la rue chargé de ses sacs, tandis que deux commerçants arabes l'observent. Héritages historiques, modernité et cultures différentes signent la complexité proche-orientale.

Les délimitations spatiales et chronologiques d'un tel sujet, proposé aux futurs professeurs d'histoire et de géographie des collèges et lycées, appellent quelques précisions, car beaucoup plus qu'ailleurs, elles sont porteuses d'appréciations différentes sur les situations qu'elles recouvrent. Dans un livre récent, Guillemette Crouzet précise « les termes de *Proche-Orient*, d'*Orient arabe* ou de *Moyen-Orient* [...] ont été volontairement laissés de côté. Ils participent du processus d'identification ou de « classification » qui fut rendu opératoire par les puissances européennes dans le cadre d'une projection eurocentrée du monde¹ ». Le terme demeure pour le titre de son livre, entouré de guillemets.

Les expressions « Moyen-Orient » et « Proche-Orient » méritent d'être éclaircies, elles ne se recouvrent pas. Toutes deux sont importées du vocabulaire anglo-saxon, traduites en français, mais des écarts existent entre les deux traditions culturelles.

Middle East fait son apparition dans le *New York Times* en 1898, dans un article consacré à la publication des mémoires d'un Britannique, Alexander Gardner (1785-1877), qui a servi en Inde². Guillemette Crouzet montre bien que c'est le regard des administrateurs de l'Empire des Indes qui a construit la représentation du Moyen-Orient. L'amiral américain Alfred Mahan (1840-1914), théoricien de la force navale comme instrument de puissance, définit le premier le terme de « *Middle East* » dans un article publié par la *National Review*, dans lequel il invite Londres à construire des bases navales dans le Golfe arabo-persique pour équilibrer l'avance russe dans cette région. Vision de marin, les limites terrestres du *Middle East* sont floues.

1. CROUZET, Guillemette, *Genèses du « Moyen-Orient ». Le Golfe persique à l'âge des impérialismes (1800-1914)*, Champ Vallon, Paris, 2015, 752 p.

2. *Memoirs of Alexander Gardner, colonel of artillery in the service of Maharaja Ranjit Singh*, William Blackwood ed., Edinburgh, 1898, 360 p.

Valentine Chirol (1852-1929), journaliste du *Times*, reprend l'expression dès le 19 octobre 1902, dans un article intitulé « The Middle Eastern Question ». Il conserve ce titre pour le livre qu'il publie en 1903 dans lequel il aborde la défense occidentale de l'Empire des Indes. Le titre est le pendant à l'expression qu'il avait choisie pour son livre publié en 1896, *The far eastern question, Far East* étant d'usage répandu depuis les années 1840 pour désigner les confins lointains de l'Asie. L'expression de Valentine Chirol entre dans le vocabulaire commun, et en 1911, son ami Lord Curzon, ancien vice-roi des Indes, utilise ce mot dans un discours prononcé à la Chambre des Communes, contribuant ainsi à le populariser.

En 1914, l'Orient vu de Londres se divise en trois espaces : le *Near East* pour l'Empire ottoman, le *Middle East* pour les Indes, et le *Far East* pour la Chine et le Japon. Aux lendemains de la guerre de 1914, Churchill, secrétaire d'État aux Colonies, crée le *Middle East department* pour traiter des affaires de Palestine, et la *Royal Geographical Society* considère le *Middle East* comme la zone allant du Bosphore aux Indes. En 1951, Ernest Davies, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères donne une définition aux élus de la Chambre des Communes : le *Middle East* comprend l'Égypte, la Turquie, l'Irak, l'Iran, la Syrie, le Liban, la Jordanie, Israël, l'Arabie saoudite, les émirats du Golfe arabo-persique et le Yémen¹.

Les premières traces d'emploi en français de l'expression « Proche-Orient » sont identifiées vers 1910, sous la graphie « proche Orient », sans définir véritablement un espace clairement délimité. On rencontre « Proche-Orient » à partir de 1919, pour désigner le Proche-Orient arabe. La littérature et la presse préfèrent encore utiliser le mot « Levant », traduction du mot arabe *Machrek*, particulièrement pendant la période mandataire. À partir de 1950, le lexique s'enrichit en France de l'expression « Moyen-Orient », qui concurrence le « Proche-Orient » sans préciser un espace vraiment particulier ou différent : Jean-Pierre Alem publie en 1959 un livre dans la collection *Que sais-je ?* intitulé *Le Moyen-Orient*, qui reparait en 1964 sous le titre *Le Proche-Orient arabe*². L'usage tend à fixer *Proche-Orient* pour les périodes historiques anciennes et *Moyen-Orient* pour la période contemporaine, avec une restriction néanmoins, et *Near East* n'est plus usité par les Anglo-Saxons.

L'expression « Moyen-Orient » perdure aujourd'hui en France dans l'organisation administrative du ministère des Affaires étrangères : la Direction générale des Affaires Politiques et de Sécurité abrite une direction « Afrique du Nord et du Moyen-Orient » subdivisée en trois sous-directions : l'une a compétence sur l'Afrique du Nord, l'autre sur l'Égypte-Levant, la troisième sur le Moyen-Orient. Cet organigramme donne une définition par soustraction du Moyen-Orient. Pour les Affaires étrangères, la zone géographique ne comprend pas l'Égypte ni le Levant (Syrie, Liban, Israël et les Territoires palestiniens). La Turquie n'est pas rattachée à cette direction, mais à la Direction Europe. Quels États restent dans le portefeuille de compétence de la sous-direction Moyen-Orient ? L'Iran, l'Irak, l'Arabie saoudite, le Yémen, les Émirats du Golfe arabo-persique... Les hésitations terminologiques amènent d'ailleurs des historiens à publier un ouvrage à l'université de Stanford intitulé *Is there a Middle East ? The*

1. GUEYNARD, Bertrand, « *Near East* ou *Middle East* : histoire d'une terminologie », *Outre-Terre*, 2005/4, n° 13, p. 17-20.

2. CAPDEPUY, Vincent, « Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East », *L'Espace géographique* 2008/3, p. 225-238.

*evolution of a geopolitical concept*¹. Michael Gasper conclut : “The Middle East exists because the West has possessed sufficient power to give the idea substance.” (p. 240).

En d’autres termes, le discours ne donne pas une unité, mais une simple forme de cohérence spatiale dont peuvent douter les habitants de la région. Eux-mêmes n’utilisent pas ce terme. La traduction de Moyen-Orient, *Orta Doğu*, pour les Turcs est un concept européen : leurs cartes régionales mentionnent les noms des États au sud de la frontière, *Suriye* pour la Syrie, *Irak* pour l’Irak. Et pas *Orta Doğu*. En arabe, Moyen-Orient se traduit par *alshsharq al’awsat*. C’est le titre d’un journal créé en 1978 et basé à Londres. Mais cela ne désigne pas un ensemble géographique. Les expressions géographiques arabes utilisées sont *Machrek*, traduit en français par « *Le Levant* », qui groupe l’ensemble Syrie, Liban, Palestine, Israël. Le terme de « *Khaliji* » est celui qui désigne l’ensemble du Golfe arabo-persique, et il est au cœur de la réflexion de Guillemette Crouzet.

C’est donc un espace mal nommé qui structure nos pensées et analyses de la région.

À des échelles locales, la terminologie révèle des enjeux conflictuels : longtemps, le vocabulaire occidental utilisait seulement l’expression « Golfe persique », attribuant de ce fait la domination sur cette mer intérieure peu profonde mais si riche à la Perse voisine. L’évolution politique de la région, la dégradation des relations entre l’Iran et l’Occident après 1979 rendent moins facile l’utilisation de « Golfe persique », d’autant que les pays riverains du Golfe parlent volontiers de « Golfe arabe », revendiquant leur part de pouvoir sur cet ensemble. Dès lors, l’usage fait évoluer la désignation vers « Golfe arabo-persique », voire « Golfe » au risque d’ignorer les autres golfes à travers le monde. On reviendra dans le développement sur des conflits d’appellation prégnants à Jérusalem entre « l’esplanade des mosquées », « l’esplanade du Temple », ou « l’esplanade des lieux saints », tout comme on mettra en évidence les difficultés de représentation liées à l’usage de l’expression « Mur des Lamentations » utilisée par les Français face au « Mur occidental » employé par les Israéliens, et une bonne partie des habitants du reste monde.

Les chronologies méritent aussi d’être éclairées. En 1876, l’Empire ottoman connaît une crise de succession : le Sultan Abdel-Aziz (1861-1876) fait face aux défaites militaires en Europe, à un endettement croissant et à une mise sous tutelle de l’État par les puissances occidentales ; il est déposé par le gouvernement de Midhet Pacha. Mourad V lui succède, mais ne reste que quelques semaines au pouvoir, avant d’être à son tour déposé et remplacé par son frère Abdul-hamid II (qui règne de 1876 à 1909). Le nouveau Sultan fait alors face au dépècement de son territoire : la France impose son protectorat à la Tunisie en 1881, la Grande-Bretagne occupe l’Égypte en 1882, la Crète se révolte, les guerres balkaniques se succèdent et les États des Balkans prennent leur indépendance. Abdul-hamid II imprime cependant sa marque : il développe une politique nouvelle appuyée sur son pouvoir de Calife, le panislamisme.

1. BONINE, Michael E., ABBAS Amanat, GASPER, Michael E., *Is there a Middle East ? The evolution of a geopolitical concept*, Stanford, Stanford University Press, 2012, 344. p.

La césure chronologie a donc un sens pour l'Empire ottoman. Dans le cas de l'Égypte, elle correspond également à un moment crucial de son histoire : Ismaïl Pacha gouverne de 1863 à 1879 et réforme en profondeur les institutions. Il construit systématiquement l'autonomie de son pays, au risque d'un endettement croissant. Il est précisément mis sous tutelle financière par les Français et les Britanniques en 1876. Pour l'Égypte, modernisation signifie perte de son indépendance.

Cette date possède moins de sens pour les principautés du Golfe arabo-persique, et pour les territoires qui ne dépendent pas de l'Empire ottoman, comme l'Iran ou les territoires de la péninsule arabique. Pour ces derniers, le seul sens de 1876 est anecdotique, c'est la date de naissance de celui qui crée le royaume d'Arabie saoudite en 1932, Abdel-Aziz al-Saoud.

1980 s'impose davantage, car de nombreux événements se produisent de part et d'autre de cette date pivot : le 17 septembre 1978, sont signés les accords de Camp David qui fondent la paix conclue entre l'Égypte et Israël, et mécontentent les pays arabo-musulmans. L'année 1979 est riche d'événements qui bousculent la région : la révolution iranienne mène au pouvoir l'ayatollah Khomeiny et donne naissance à la République islamique d'Iran ; le 20 novembre 1979, le fondamentaliste Juhayman al-Otaibi et plusieurs centaines de ses hommes s'emparent des Lieux saints à La Mecque. Ils tiennent pendant plusieurs semaines les bâtiments avant d'en être chassés, d'être faits prisonniers et exécutés, manifestant ainsi une défiance à l'encontre de la monarchie saoudienne, pourtant gardienne des Lieux saints.

Et, bien qu'en dehors de la zone du Moyen-Orient, l'Afghanistan est envahi par l'Union soviétique le 27 décembre 1979, déstabilisant la région pour de longues années et créant une résistance islamique qui recrute dans tout le Moyen-Orient.

1980 est l'année où l'Irak passe à l'offensive contre l'Iran ; 1982 marque également un tournant dans le conflit israélo-palestinien : l'invasion du Liban par l'armée israélienne mène à la défaite militaire de Yasser Arafat et de l'OLP : les milices palestiniennes doivent quitter le territoire libanais pour trouver asile dans d'autres États comme la Tunisie, qui ne sont pas frontaliers d'Israël.

Les césures intermédiaires sont rarement communes à toute la région concernée : 1914 est une des rares dates partagées, mais la fin du conflit en 1918 concerne l'Europe, les conflits ne s'éteignent pas au Moyen-Orient. La péninsule anatolienne connaît une guerre civile, un échange massif de populations entre la Grèce et la Turquie. Les affrontements se poursuivent jusqu'en 1923, voire au-delà avec les premières révoltes des Kurdes de Turquie. En Irak, en Syrie, la guerre contre les puissances mandataires fait rage au-delà de 1918, et c'est par la force que la France et la Grande-Bretagne s'imposent. Ailleurs, en Perse et dans la Péninsule arabique, c'est l'année 1925 qui fait sens, moment où les dynasties régnantes sont renversées et où émergent de nouveaux acteurs, fort différents au demeurant. En Perse, bientôt devenue Iran, la nouvelle dynastie Palhavi s'inspire des réformes portées en Turquie par Mustapha Kémal pour moderniser son nouvel État, notamment la laïcité, tandis que la dynastie des Saoud, qui a vaincu la famille Hachémite dans ce qui va devenir l'Arabie saoudite, revendique la construction d'un État structuré autour du Coran et de la charia dans une inspiration wahhabite jusque-là très minoritaire.

L'année 1945 ne s'impose pas non plus comme une césure commune à tous. C'est en 1947 que l'ONU s'accorde sur un plan de partage de la Palestine mandataire et légitime les créations de l'État d'Israël et d'un État arabe. Si le premier voit le jour en mai 1948, l'État arabe, d'abord refusé, devient une revendication pour toutes les années ultérieures d'une partie des

acteurs. L'Iran change de régime en 1949; l'Égypte en 1952, tandis que les coups d'États se succèdent à un rythme soutenu en Irak et en Syrie. Les relations internationales redonnent par leurs impacts à l'intérieur de chacun des États des ancrages chronologiques communs, comme la guerre des Six jours en 1967, ou la guerre de Kippour en 1973. Quant aux acteurs non étatiques, ils possèdent leurs propres chronologies: les Kurdes se révoltent en 1925 en Turquie, fondent une éphémère république en 1945; les Palestiniens entrent en révolte de 1936 à 1939, voient les associations de résistance se multiplier dans les années 1960, optent pour l'action terroriste à partir de 1968 gagnant ainsi une reconnaissance internationale. Les fondamentalistes musulmans travaillent à leur rythme pour structurer un corpus idéologique et le diffuser, à l'image du fondateur des Frères musulmans, Hassan al-Banna en 1928, de son continuateur Sayyid Qutb exécuté en 1966, ou de l'engagement en Afghanistan en 1980 des militants islamistes. Autant dire que la maîtrise des chronologies singulières s'impose.

Cela posé, l'ambition d'étudier l'histoire du Moyen-Orient de 1876 à 1980 impose de choisir un angle. Il ne peut pas occulter l'histoire des relations internationales: parfois ces territoires sont l'enjeu des rivalités entre les puissances, et c'est une histoire du colonialisme et de l'impérialisme qui éclaire pour partie le devenir des individus, des sociétés, des cultures et des États. À d'autres moments, les dynamiques internes propres à chaque territoire ou à chaque groupe d'acteurs dictent l'agenda des relations internationales et propulsent la région au premier plan des tensions observées ou subies par le reste de la communauté internationale. Mais il ne s'agit pas ici de faire une histoire des relations internationales, bien couvertes par la recherche et la littérature scientifiques: il n'empêche que le processus de mondialisation entamée au 19^e siècle a des conséquences sur la région et ses acteurs, à commencer par la crise de l'Empire ottoman contraint par les appétits extérieurs d'affronter la question de la modernité à la fois importée et imposée par l'occident. Les idées, les livres et revues, les individus circulent: les nouveaux concepts irriguent les réflexions, et sont réélaborés dans des contextes historiques, politiques, culturels et sociaux propres à chaque lieu.

La construction des États modernes, soumis au principe national dominant la pensée politique et l'histoire européennes des 19^e et 20^e siècles, suppose une nouvelle organisation des sociétés, la diffusion de nouveaux savoirs permettant de construire un ordre administratif pensé comme rationnel et efficace. Il entraîne l'émergence de nouveaux acteurs dotés de savoirs utiles à ces États, mais qui questionnent également les traditions, les cultures héritées voire interrogent les organisations sociales dont ils souhaitent une transformation. À ce titre, la modernité est subversive, elle amène de nouveaux questionnements, de nouvelles propositions, et suscite à la fois l'enthousiasme chez les uns, qui peuvent s'estimer gagnants au changement, et des résistances chez les autres qui n'entendent pas perdre soit un pouvoir de domination, soit des repères intellectuels, culturels, moraux. Mais ils ne sont pas forcément dans la simple conservation, ces acteurs sont également force de proposition pour tenter d'adapter un héritage culturel, de le questionner sans l'abandonner pour ouvrir de nouvelles perspectives et éviter tout emprunt servile conduisant à l'abandon de ce qui semble constitutif d'une identité. Cette identité s'inscrit dans des constructions idéologiques que sont le nationalisme, le tiers-mondisme, l'arabisme, voire le panarabisme, le panislamisme et le fondamentalisme, qui proposent des voies différentes et des solutions parfois conflictuelles, et qui ne recourent pas non plus le jeu des affrontements capitalisme – communisme qui structure une bonne partie du vingtième siècle, touchant également cette région du monde.

Cette modernité rencontre également les croyances et pratiques religieuses, dans une région du monde où la cohabitation plus ou moins pacifique de multiples façons de croire et d'organiser rituellement sa vie est prégnante au quotidien. Le rôle de l'État moderne est ainsi questionné : parfois la construction exceptionnelle d'une laïcité à la française attire les responsables politiques, comme le Turc Mustapha Kemal, mais le plus souvent, cette laïcité n'est pas un élément de la réflexion politique, qui doit faire face à des appartenances infranationales ou supranationales, voire à velléités universalistes. L'acteur étatique compose alors avec ces appartenances, expérimente, propose des solutions qui diffèrent d'un territoire à l'autre, voire d'une période à l'autre. Il maintient même des solutions qui semblent très étrangères à la culture française, comme le statut personnel, solution juridique qui assigne à chaque membre d'une communauté religieuse donnée des droits et devoirs issus du corpus religieux impliquant des traitements différenciés en matière de droit civil traitant du mariage, du divorce, etc. Mais dans le même temps, les républicains français utilisent ces éléments pour diviser les populations sur les territoires qu'ils contrôlent par délégation mandataire, au risque de devenir créateurs de réalités politiques et sociales qui finissent par leur échapper.

La dimension religieuse implique également la perpétuation et l'adaptation d'usages et de pratiques qui se manifestent dans des espaces donnés : les lieux saints abondent au Moyen-Orient, chaque religion en est dotée, sur un temps multiséculaire. Le partage de ces espaces est une des données de la longue durée, avec dans quelques cas l'existence de statu-quo anciens, instables et paradoxalement durables, et dans d'autres cas, la création de nouvelles relations pour organiser le partage de l'espace, ou l'interdiction de lieux à ceux qui ne relèvent pas d'une même confession. Pas d'histoire des religions ou des confessions religieuses dans cet ouvrage, mais il ne fait pas l'économie d'une prise en compte des môles d'accrétion que peuvent représenter des croyances, ou des lignes de fractures qui organisent les relations interindividuelles, communautaires, nationales ou supranationales.

La modernité a des impacts concrets : les progrès médicaux et sanitaires, les transformations des pratiques agricoles, l'insertion dans le marché mondial des matières premières agricoles ont des conséquences essentielles en matière démographique : le Moyen-Orient connaît dans ce siècle une transformation majeure, le nombre d'habitants. Malgré les crises démographiques entraînées par les guerres, interétatiques ou civiles, et un génocide, le territoire est de plus en plus peuplé, et la réponse donnée à un problème politique ou social dans une Turquie peuplée de quatorze millions d'habitants en 1927 et celle qui peut être donnée dans la même Turquie de soixante-douze millions de Turcs en 2005 ne peut pas être la même, en matière de scolarisation, d'urbanisme, de transports.

L'évolution démographique a également des conséquences sur la détermination et l'identification de minorités : le Moyen-Orient se distingue avec la dislocation de l'Empire ottoman par l'émergence dans l'espace public de minorités. Mot valise, qui désigne en même temps des minorités culturelles, par l'usage de langues différentes, des minorités religieuses, des minorités nationales. Les unes et les autres ne se recoupent pas forcément et entretiennent des rapports à l'autorité étatique différents, qui vont de la participation pleine et entière, voyant dans l'État un acteur de la régulation et de la pacification, ou un oppresseur aux mains d'une majorité voulant la disparition sous une forme ou une autre de la minorité.

La question se pose dans la quasi-totalité des États. Parfois, cela se traduit par le refus d'un statut juridique pour les minoritaires, comme dans la Turquie moderne. Dans d'autres cas, l'adaptation de l'État moderne se fait en intégrant pleinement la donnée minoritaire, comme au

Liban où légalement aucune composante de la population n'est majoritaire : le Pacte national conclu en 1943 se fonde sur un partage communautaire des fonctions politiques, des postes administratifs et des ressources que fournit l'État. La question se complique encore dans la durée, avec les bouleversements démographiques, la croissance différenciée des populations des différentes communautés et les décisions d'entreprendre une migration prise par les acteurs individuels pour des raisons matérielles, sécuritaires ou politiques : le chiffre devient alors un enjeu politique, et dans le cas du Liban, l'équilibre passe par le maintien d'une fiction : le recensement de 1932 fait foi jusqu'à aujourd'hui et aucun gouvernement n'entend organiser un nouveau décompte de la population, au risque de déstabiliser les institutions. Le silence vaut pour de nombreux États, et on est bien en peine de travailler sur les esclaves en Arabie saoudite, dont le nombre est estimé à cinq cents mille personnes en 1962, soit 10 % de la population, lorsque l'esclavage est enfin aboli : les sciences sociales n'ont pu étudier le devenir de ces anciens esclaves pour les années suivantes.

Sujet mal éclairé également que la situation des femmes : placées dans une situation de subordination, reléguées vers l'espace privé, elles sont l'objet de politiques publiques qui les dotent cependant dans un certain nombre de pays de droits de citoyennes à l'égal des hommes, mais les mouvements féministes restent rares, et les pressions dont elles sont l'objet les renvoient dans l'ombre au risque de leur dénier toute action voire présence historique. Il n'en reste pas moins que des questions aussi essentielles que les droits individuels, l'accès aux soins ou à l'éducation sont posées dans ce siècle, et relèvent de dynamiques différentes selon les États. La question des mutilations génitales est de ce point de vue exemplaire : pratiquée à très vaste échelle en Égypte, absente des autres États, l'excision n'est pas perçue de la même façon pendant toute la période. Longtemps comparée à la circoncision masculine, massivement pratiquée dans les rituels musulmans et juifs, et reléguée à la sphère privée, l'excision émerge à l'initiative de l'Organisation mondiale de la Santé à la fin des années 1970. Considérée alors comme une mutilation, elle devient timidement un sujet de politique publique, sans que la situation soit aujourd'hui fondamentalement changée. Or cette pratique relève également de l'histoire et ne peut être passée sous silence.

Changement de regards donc, évolution des perceptions et des analyses sont des données de l'historicisation du Moyen-Orient qui passe également par la prise en compte essentielle de la transformation de la région dans la mondialisation : d'un espace périphérique au 19^e siècle, le Moyen-Orient s'impose comme un centre du monde à la fin du 20^e siècle. Au 19^e siècle en effet, pour les puissances occidentales, le Moyen-Orient est d'abord une route : aborder dans les ports de Constantinople, Haïfa ou Beyrouth, c'est pouvoir emprunter les vieilles routes millénaires qui, par les oasis comme celle de Palmyre, mènent au Golfe arabo-persique, lieu d'embarquement vers l'Asie lointaine ou vers l'Empire des Indes. La concurrence est forte pour contrôler cette route entre les puissances, et la construction du chemin de fer Berlin-Bagdad s'ancre dans cette géographie. Mais la géographie des transports évolue et le percement de l'isthme de Suez donne à l'Égypte une place dans la géopolitique, qui s'invente à cette période, une nouvelle importance capitale dans l'histoire du commerce mondial et des rivalités impériales.

La découverte des ressources en hydrocarbures à partir de 1905 jusqu'aux années 1950 change aussi la place du Moyen-Orient dans le monde : avec des estimations qui lui accordent par moment la moitié des réserves mondiales, le territoire moyen-oriental devient un lieu essentiel de l'exercice du pouvoir occidental de domination. Le Moyen-Orient est source de richesses bonnes à être accaparées, puis lieu d'accumulation d'une rente pétrolière que les

acteurs locaux tentent de récupérer en s'opposant ou en négociant avec les puissances. Les États et les populations deviennent alors des clients auxquels les pays occidentaux doivent vendre, pour équilibrer leurs balances des paiements, des produits manufacturés sous formes d'armes et de produits de consommation de masse ou de luxe.

Le pétrole se transforme également en un outil politique en 1974 : il bouleverse les rapports de force entre pays consommateurs et pays producteurs. Ces derniers deviennent alors le centre vers où convergent les pétrodollars, moyens d'assurer un développement économique, une transformation fondamentale des modes de vie des populations locales, qui entrent pour certaines dans une société du gaspillage. Cette ressource financière nouvelle dote également les acteurs locaux des moyens de développer un *soft-power* qui ne se limite pas au Moyen-Orient : la diffusion notamment d'un islam wahhabite à travers le Moyen-Orient d'abord, puis dans un second temps dans le reste du monde, est un des éléments majeurs de ce retournement du monde qui commence à s'opérer dans les années 1970. Cette richesse traduit également la « malédiction de l'or noir » : les régimes autoritaires trouvent les moyens de se maintenir en associant plus ou moins généreusement les populations qui leurs sont soumises au partage de la rente pétrolière, moyen d'acheter la paix sociale au moins temporairement, sans éviter des convulsions politiques souvent écrasées dans le sang, tout en évitant tout développement industriel réel qui induit des recompositions sociales, donc politiques.

Ce passage d'une périphérie à la centralité se fait en transformant en profondeur les rapports entre les États de la région : l'Empire ottoman disparu, les puissances régionales sont d'abord la Turquie et la Perse, puis émerge l'Égypte comme leader du nationalisme arabe qui les remplace au moins dans les imaginaires politiques. Mais elle est à son tour supplantée pendant les années 1970 par la puissance économique de l'Arabie saoudite et par une voie nouvelle qu'offre l'Iran en 1979 avec la révolution islamique, réponse originale à la modernité en adaptant la tradition aux contraintes de l'exercice du pouvoir désormais revendiqué et solidement tenu.

Le vote de l'ONU pour le partage de la Palestine mandataire en 1947 crée aussi une nouvelle centralité du monde : formant un territoire comparable en superficie à la Bretagne (27 208 km²), Israël (20 700 km²), la Cisjordanie (5 655 km²) et Gaza (365 km²) deviennent un des points majeurs de la conflictualité mondiale. Entre 1948 et 1973, ces territoires sont le lieu de quatre guerres interétatiques (1948, 1956, 1967, 1973) et donnent naissance à des représentations contradictoires ; la décision de l'ONU reconnaît la légitimité d'Israël, refusée en 1948 par tous ses voisins. La situation évolue et l'Égypte finit par choisir la négociation et la paix en 1978, suivie quinze ans plus tard par la Jordanie. Mais les autres pays arabes refusent toujours l'existence d'Israël, qui devient un des arguments utilisés par les gouvernements pour mobiliser leur population, justifier le maintien d'États autoritaires tournés vers la guerre au détriment de toutes transformations économiques et sociales. Le sort et l'avenir des Palestiniens sont utilisés par leurs voisins arabes à des fins de politique intérieure. Certains Palestiniens se retrouvent dans des camps de réfugiés en 1948 et 1967 où le sentiment national palestinien se renforce et crée une identité palestinienne, tandis que la plupart sont sous autorité jordanienne ou égyptienne de 1948 à 1967, avant d'être les habitants de territoires occupés par l'armée israélienne. De conflit israélo-arabe, les événements deviennent progressivement un conflit israélo-palestinien dont l'une des manifestations est l'éclatement en décembre 1987 de la première intifada qui laisse les États arabes spectateurs de l'affrontement.